



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E134373

VALABLE JUSQU'AU 21/10/2023

ÉDITÉ LE 11/07/2022

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/05/2005

Forme juridique : ART

Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM

Siret : 384 087 201 00024

Code NACE : 4332B

Numéro caisse de congés payés : 9022092

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 5751649204

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 5751649204

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2022

Raison sociale : BERNARD BOREL

CHEMIN DES LIEVRES
84220 GOULT

Téléphone : 04 90 72 42 83

Portable :

Site Internet :

E-mail : borel_bernard@orange.fr

Responsabilité légale :

BOREL BERNARD ARTISAN

Fax :

Effectif moyen : 5

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	25/10/2019
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ²	16/12/2021
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	24/02/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chaudière bois	16/12/2021
o Poêle ou insert bois	16/12/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	24/02/2022
o Chauffe-Eau Thermodynamique	24/02/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE MARSEILLE
IMMEUBLE LE PRADO FARGES
2 BIS RUE FARGES
13008 MARSEILLE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.